



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

du 15 juin 2010

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures.
Tous les conseillers sont présents.
Monsieur Xavier MANIN est élu secrétaire de séance.

1)- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27 avril 2010 : A l'unanimité

2) – Validation des travaux d'aménagement du chauffage de la boulangerie :

Solution retenue : 3 convecteurs électriques rayonnants ou à fluide pour la somme de 1 603,86 € TTC, devis de l'entreprise BALANCHE ; Vote pour à l'unanimité.

3)- Clôture derrière la salle des fêtes et l'aire de jeux :

Devis non reçus pour la clôture.
Devis de dessouchage de Jean-Luc VUILLEMIN pour la somme de 859,92 €. Validation du principe. Le 1^{er} adjoint attend une autre proposition.
Vote à l'unanimité pour le principe d'effectuer les travaux.

4)- Validation de location de chapiteaux et structure gonflable pour le 14 juillet 2010 :

2 chapiteaux au prix de 200 € l'unité
Structure gonflable : 230 €
Loués par le Comité des Fêtes de Montrond Le Château.

Vote pour 630 € de chapiteaux et structure gonflable à l'unanimité.

5)- Contrat de nettoyage de la Société AGENA :

49 € par prestation à la mairie
19,50 € par intervention à la salle St-Sébastien
29,50 € par prestation à la salle des fêtes
161 € par intervention pour le nettoyage des vitres de la salle des fêtes et de la mairie.
Vote pour à l'unanimité.

6)- Dépôt de plainte pour problèmes de nuisance et de non respect au cimetière :

Trois réclamations ont été faites au 2^{ème} adjoint sur les nuisances occasionnées par le jeux d'enfants dans le cimetière (casse d'objets de sépulture et de fleurs).

Il est rappelé que le cimetière n'est pas un terrain de jeux et le conseil municipal compte sur les parents pour éviter que cela ne se reproduise.

A défaut, le Maire se garde la possibilité de porter plainte.

Vote à l'unanimité.

7)- Emplacement de la cuve à gaz derrière la salle des fêtes :

Capacité de la cuve : 1100 kilos au lieu de 1000 kilos pour un coût quasiment nul compte tenu de la reprise de l'ancienne. Vote à l'unanimité.

Les travaux seront faits en même temps que les travaux de la clôture.

8)- Courrier du 12 juin 2010 de Monsieur et Madame WINTERFLOOD :

Monsieur le Maire relate l'historique des relations de la commune avec Mr et Mme Winterflood.

Il indique que le prix de vente n'est pas encore connu compte tenu que le commune ignore pour l'instant le coût total de l'urbanisation du terrain et qu'il n'est pas possible de faire du favoritisme entre les habitants de Mérey actuels et les futurs.

Monsieur le Maire confirme que la demande de Monsieur WINTERFLOOD de 1 000 m² de terrain à 15 € le m² sera à l'ordre du jour du conseil municipal du mois de juillet.

9)- Salle des fêtes intercommunale :

Information de Didier LAITHIER concernant l'étude d'une salle des fêtes intercommunale dans la plaine. Nécessité de former un groupe de travail autour des adjoints. Il serait bon que deux conseillers se joignent à l'exécutif.

La séance est levée à 20 heures 45.